REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 14 au 21 février 2023

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Environnement : biodiversité.....2
- Gina Bonne : « Le trafic des espèces sauvages dans l'océan Indien s'élève jusqu'à USD 25 milliards »

1.2 Concours de photographie OI.....4
- « Monuments de beauté de l'océan Indien » : les lauréats du concours de photographie récompensés

1.3 Projet GPS : AP-COI.....6
- Premier comité exécutif de l'Association des parlementaires des États membres de la Commission de l'océan Indien

2. Centres d'Intérêts

2.1 Politique.....8
- Union Africaine : D'immenses défis attendent Azali Assoumani

2.2 Environnement.....9
- Journée mondiale de la baleine : Ce mammifère fait face à de multiples dangers

2.3 Tourisme.....10
- Tourisme : un navire de croisière accoste à Moroni, 14 ans après

2.4 Changement climatique.....11
- Réchauffement climatique : Le seuil des +1,5°C atteint d'ici 10 ans, selon une Intelligence artificielle
- Seychelles is living the consequences of climate impact daily, says Vice-President at AU Summit

2.5 Economie.....14
- Programme PADEIR : Première réunion axée sur la stratégie de mise en œuvre
- Vie chère : Le président de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée en visite à La Réunion

Gina Bonne : « Le trafic des espèces sauvages dans l'océan Indien s'élève jusqu'à USD 25 milliards »



Une conférence sur le trafic des espèces sauvages, réunissant les pays de la région, s'est récemment tenue à Maurice. Cette initiative de la Commission de l'océan Indien (COI), avec la collaboration de l'ONG américain TRAFFIC, vise à établir un réseau d'échanges d'informations entre les États de l'Afrique de l'Est et les îles de l'océan Indien, une région prisée par les trafiquants. Gina Bonne, Chargée de mission au sein de la COI, répond aux questions de BIZweek sur la question

Rudy Veeramundar

La Commission de l'océan Indien (COI) a organisé une conférence au sujet du trafic des espèces sauvages dans la région de l'océan Indien. Pouvez-vous en situer le contexte ?

Le fait est que dans la région de l'océan Indien, comme ailleurs, il y a le commerce actif illicite des plantes et animaux sauvages. Cela concerne non seulement les espèces terrestres, mais aussi celles qui sont marines. Nous pensons qu'il est important de remédier à cette situation, à partir d'une première étape qui est la discussion avec les autorités régionales concernées. Le but est de les sensibiliser et de dégager un plan de travail commun, avec l'objectif de redresser cette situation.
La COI, n'étant pas un spécialiste dans ce domaine, s'est associée à l'ONG américaine TRAFFIC, avec qui nous avons aussi signé un Memorandum of Understanding, pour nos actions régionales. Il s'agit dans un premier temps de renforcer la capacité de nos institutions dans le but de mieux travailler ensemble.

Quelle est l'ampleur de la situation ?

Les chiffres exacts ne sont pas disponibles, mais nous comprenons quand même qu'il y a un nombre important de commerces illicites des espèces

sauvages. Il faut savoir que du moment où nous sommes devant des transactions qui ne sont pas rapportées, il s'agit bien d'activités illégales. Les premières informations nous dirigent vers le trafic de tortues qui sont dans les réserves ou ailleurs. Nous sommes aussi au courant du commerce illégal de reptiles endémiques, de concombres de mer, de coraux et de requins, qui sont importants pour notre écosystème marin régional.
Nous avons constaté qu'il y a une absence d'informations dans les pays de la région au sujet de ces trafics, ces informations étant obtenues ailleurs, de la part des importateurs de ces produits. C'est une faille que nous devons corriger.

Les chiffres fournis par le Secrétaire général de la COI au sujet de ce trafic sont frappants. Pouvez-vous nous donner des détails ?

Nous parlons de chiffres qui se situent entre 7 et 25 milliards de dollars américains. Encore est-il que ce sont des estimations basées sur les chiffres d'importations de certains pays et des organismes qui s'intéressent à ce dossier. Il est maintenant important que les États régionaux puissent évaluer la valeur commerciale du trafic des espèces.

Comment se fait-il qu'il y ait des pays qui ne rapportent pas ces cas ?

À ce jour, il y a beaucoup de contrebande de la part de voyageurs, et nous devons donc maintenir une certaine rigueur au niveau des douanes. Par exemple, si nous avons la Plants Protection Act, nous devons nous assurer que les provisions soient pleinement implémentées. Les outils sont forcément en place, mais la question est de savoir s'ils fonctionnent comme ils le devraient. Dans bien des cas, les voyageurs transportent ces plantes endémiques dans leurs sacs.
Nous devons, par ailleurs, redoubler de vigilance pour combattre le trafic de viande de tortues de mer. Il y a un besoin de sensibiliser les populations des pays de la région au sujet de ces trafics illicites.

Qui sont les acheteurs et les vendeurs dans ce commerce illicite?

Ce sont des pays d'Asie qui sont demandeurs de produits marins tels que les ailerons de requin, les concombres de mer et certains reptiles. C'est par rapport à certains rituels, des croyances ou pour des plats spécifiques.

Il y aussi le mécanisme de la réexportation. Lors de la conférence, nous avons vu, par exemple, que des alligators transitent par des pays tels que Madagascar et Maurice avant d'être acheminés vers l'Europe. Comment résoudre ce problème ?

Il est impératif de renforcer la capacité de nos douanes et d'établir un dialogue entre les douanes, les autorités policières et les départements techniques des ministères concernés. Il faut revoir nos lois et cerner les défaillances. La COI a ici un rôle important à jouer, à travers la mise sur pied d'un cadre régional pour permettre des échanges d'informations entre nos pays et les officiers opérant au niveau des ports et des aéroports. Il faut aussi mettre à la disposition de nos membres des équipements qui leur permettront d'être efficaces dans cette lutte.

« Monuments de beauté de l'océan Indien » : les lauréats du concours de photographie récompensés



Les lauréats du concours de photographie « Monuments de beauté de l'océan Indien » ont été récompensés ce mercredi 15 février 2023 à l'Ile Maurice. Ce concours est l'aboutissement d'un partenariat entre le Département de La Réunion, la Commission de l'océan Indien et l'Académie de La Réunion. Il s'inscrit dans le cadre du projet collaboratif d'Appropriation du patrimoine iconographique de l'océan Indien par les populations. Nous publions le communiqué du Département. (photo Département)

Lancé entre le 1er février et le 31 mai 2022, le concours photographique « Monuments de beauté de l'océan Indien » est destiné aux élèves de 11 à 15 ans. L'objectif est de réaliser collectivement une photographie d'un monument remarquable de leur territoire et de l'accompagner d'une note de présentation au format et au contenu libres. Se repérer dans l'espace, dans les pas des traqueurs de chefs-d'œuvre du patrimoine architectural et prendre un instantané d'un monument de son choix de manière originale, tel est le défi qui leur a été proposé !

Une restitution en deux temps, sur deux territoires

Une première restitution du concours à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine de 2022, a été organisée à la Villa Déramond-Barre à Saint-Denis à l'attention des récipiendaires mahorais et réunionnais. Ont été récompensés le Collège Bouéni M'Titi de Mayotte pour le projet, Jour de fête chez monsieur le gouverneur, le Collège Prof S. Jugessur D.A.V College, Rose-Belle de Maurice pour le projet, Le Morne Cultural Landscape, le Collège Texeira Da Motta de La Réunion, pour le projet, Les villas des ingénieurs ; puis 2 mentions spéciales « Écriture » attribuée au Windsor College Boys de Maurice, pour le projet Bataille de Grand-Port et «

Créativité » au Collège Emile Hugo de La Réunion, pour le projet, L'église Notre-Dame-des-Laves.
Pour clore la première édition de ce concours photographique régional, une deuxième restitution s'est déroulée ce mercredi 15 février 2023 au siège de la Commission de l'océan Indien, à Ébène à l'Ile Maurice. Pour cette occasion, Béatrice Sigismeau Vice-présidente du Département, avait fait le déplacement. Ont été récompensés les lauréats mauriciens du Prof S. Jugessur D.A.V College et du Windsor College Boys pour leurs travaux de mémoire, d'histoire et d'éducation à l'image.

Les organisateurs du concours de photographie « Monuments de beauté de l'océan Indien »

Cette initiative culturelle innovante sur le patrimoine iconographique du Sud-Ouest de l'océan Indien est l'aboutissement d'un partenariat entre le Département de La Réunion, la Commission de l'océan Indien et l'Académie de La Réunion. Ce concours s'inscrit dans le cadre du projet collaboratif d'Appropriation du patrimoine iconographique de l'océan Indien par les populations, porté par l'Iconothèque historique de l'océan Indien (Département de La Réunion), cofinancé par l'Union européenne (FEDER – INTERREG V OI) et soutenu par la Commission de l'océan Indien (COI).

Lire aussi :

- https://www.zinfos974.com/Monuments-de-beaute-de-l-ocean-Indien-Les-laureats-de-la-restitution-du-concours-de-photographie-a-l-Ile-Maurice_a192597.html
- https://www.departement974.fr/actualite/monuments-de-beaute-de-locean-indien-les-laureats-de-restitution-concours-de-photographie



Premier comité exécutif de l'Association des parlementaires des États membres de la Commission de l'océan Indien

Les 9 et 10 février derniers à Antananarivo

L'Association des parlementaires des États membres de la Commission de l'océan Indien (AP-COI) a tenu son premier comité exécutif (COMEX) les 9 et 10 février 2023 à Antananarivo. Cette réunion du COMEX fait suite à la redynamisation de l'AP-COI le 09 novembre 2022 avec le soutien du projet Gouvernance, paix et stabilité (GPS) de la COI financé par l'Agence française de développement (AFD)

L'Association des parlementaires des États membres de la Commission de l'océan Indien (AP-COI) a tenu son premier comité exécutif (COMEX) les 9 et 10 février 2023 à Antananarivo. Cette réunion du COMEX fait suite à la redynamisation de l'AP-COI le 09 novembre 2022 avec le soutien du projet Gouvernance, paix et stabilité (GPS) de la COI financé par l'Agence française de développement (AFD).
Ce comité exécutif a réuni trois députés de chaque État membre de la COI ainsi que les vice-présidents et secrétaires généraux des Assemblées nationales qui y ont été conviés en tant qu'observateurs. Il a permis de :

•Élire le bureau composé :
o De La présidente : Mme Rafenomanantsoa Tsirimaharo Ny Aina (Madagascar)
oDe la vice-présidente : Mme Hayda Nourdine Sidi (Comores)
o Du deuxième vice-président : sera désigné par la France pour La Réunion
o Des rapporteurs : M. Jean Francisco François (Maurice) et M. Philip Constantin Monthy (Seychelles) ;

• Échanger et valider les propositions d'amendements et de restructuration de la Charte, des Statuts et du règlement intérieur de l'AP-COI ;
• Échanger sur les modalités de fonctionnement des organes de l'AP-COI ainsi que de son secrétariat ;
• Identifier les partenaires stratégiques ;
• Décider de l'intégration de la dimension jeunesse et genre dans les actions de l'association.

Au-delà d'être le porte-voix du peuple de l'Indianocéanie, cette AP-COI redynamisée devra pouvoir agir sur les problématiques régionales et nationales. Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI, explique :

« Si la promotion de la stabilité et de la gouvernance démocratique est un sujet prioritaire de l'AP-COI, ses contributions sont tout autant attendues sur tous les sujets de coopération : sécurité, pêches, diplomatie insulaire, facilitation du commerce intrarégional, sécurité alimentaire ou encore éducation et formation professionnelle. En outre, l'AP-COI est aussi un forum d'échanges pour (…) faciliter l'appropriation des actions, stratégies et plans d'action que nous élaborons à l'échelle régionale [pour en assurer] la transposition nationale, notamment au niveau législatif. Or, l'action régionale ne peut être pérenne et utile que si elle repose sur une appropriation et des mesures nationales effectives. Et inversement, la coopération régionale que nous animons doit être conforme aux législations et priorités nationales partagées de nos États."

A l'issue de ce COMEX, il a été décidé de tenir la conférence des présidents des Assemblées nationales et le deuxième COMEX aux Seychelles au courant du mois de mai de cette année.

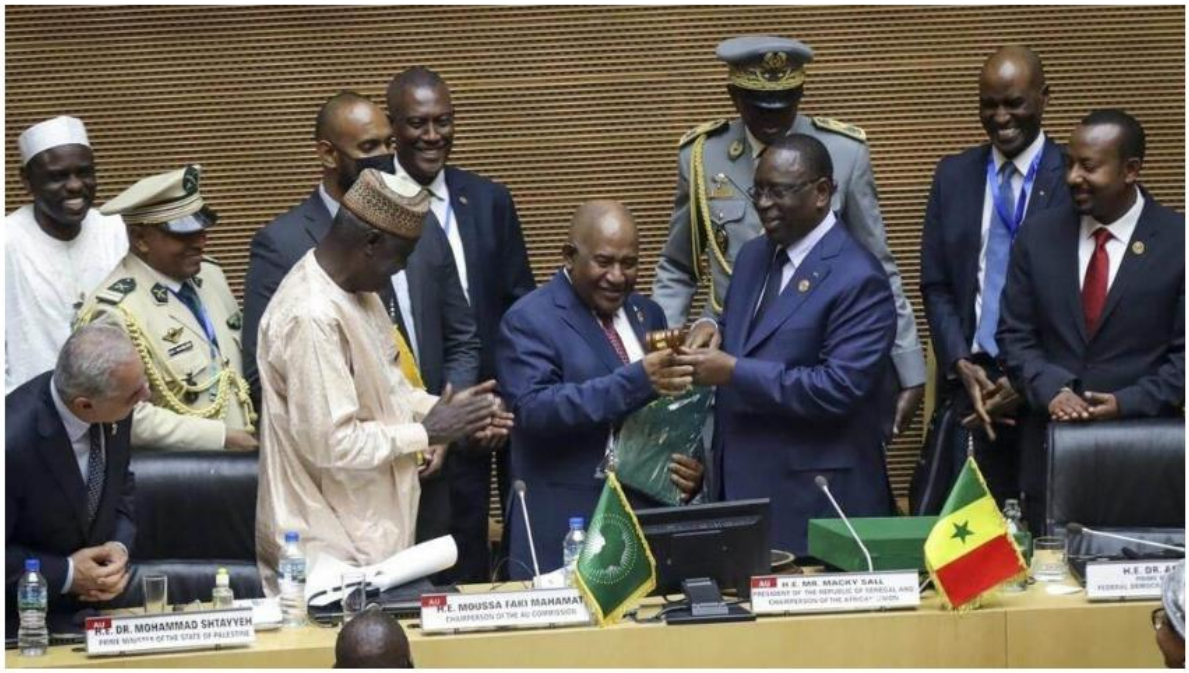
Lire aussi :

- https://www.lejournaldesarchipels.com/2023/02/14/gouvernance-paix-et-stabilite-le-gps-de-la-coi/

- https://www.clicanoo.re/article/societe/2023/02/15/antananarivo-lap-coi-tient-son-premier-comite-executif

Union africaine : D'immenses défis attendent Azali Assoumani

Investi officiellement président de l'Union africaine, samedi dernier, à Addis Abeba, Azali Assoumani aura fort à faire. D'immenses défis et enjeux attendent le nouveau président de l'organisation panafricaine, notamment l'économie continentale, le changement climatique, les coups d'État à répétition, l'insécurité…



La présidence des Comores à l'Union africaine intervient dans un moment charnière. Elle constitue un défi que le président Azali se doit de relever. Qu'il s'agisse de la sécurité, de la dette, du changement climatique ou de la stabilité politique, Azali Assoumani a du pain sur la planche. Des conflits, le terrorisme en Afrique.

Le nouveau président doit d'abord mettre l'accent sur la paix et la sécurité en déterminant une stratégie à adopter pour une paix et sécurité durables dans le continent. Dans son allocution, le président Azali Assoumani a déclaré que « nous devons accorder une grande importance à la paix et à la sécurité et surtout, chercher à les consolider, par la prévention et la négociation. »

Et d'ajouter que « notre continent compte de trop nombreux conflits internes. Ceux-ci ont entaché la confiance dans la capacité des institutions continentales à prévenir et à y mettre fin, avec les conséquences qui en découlent. »

Selon le nouveau président de l'Union africaine, le bilan estimatif de ces conflits internes atteint, depuis les indépendances, le chiffre effrayant de cinq millions de victimes. S'y ajoute le poids des déplacés internes qui atteignent, aujourd'hui 36 millions, soit 44% des personnes déplacées dans le monde.

« Au-delà de la tragédie que constitue pour chaque exilé, la perte de sa famille et de ses biens, l'ampleur du phénomène représente un défi colossal, pour nos pays. Défi logistique, sanitaire, éducatif et financier, mais aussi, défi en termes de sécurité », a-t-il souligné. Toutefois, Azali Assoumani est convaincu que c'est de la détresse humaine que naissent l'amertume et le désespoir qui constituent, à leur tour, l'un des terreaux des fléaux meurtriers, en particulier le terrorisme.

« J'entends appuyer autant qu'il me sera possible, les efforts entrepris par le conseil de paix et de sécurité, en faveur de la prévention des conflits et en appui aux processus d'interposition des forces panafricaines et de DDR sur le terrain. Nous ferons également de notre possible pour que les deux Etats, la Palestine et Israël, puissent vivre en paix, avec Jérusalem comme capitale de la Palestine », espère Azali Assoumani.

Suite de l'article

Lire aussi :

- https://www.commissionoceanindien.org/comores-presidence-union-africaine-2023/

Journée mondiale de la baleine : Ce mammifère fait face à de multiples dangers



Ce dimanche est marqué par la Journée mondiale de la baleine. L'occasion de rappeler que ce mammifère marin joue un rôle important dans la régulation des écosystèmes. Pourtant protégées par un moratoire adopté par la Commission Baleinière Internationale (CBI), les baleines sont encore ciblées par la pêche commerciale dans certains pays. Mais la chasse est loin d'être le seul danger pour ces cétacés. La surpêche, les pollutions chimiques, le plastique, ainsi que les changements environnementaux provoqués par le dérèglement climatique sont autant de menaces qui les fragilisent. Heureusement, certaines populations se portent mieux. Et la décision de l'Islande de ne pas chasser de baleines de 2019 à 2020 pourrait aboutir à un arrêt définitif de cette activité en 2024.x

Les baleines, mammifères marins de la famille des cétacés, battent de nombreux records du règne animal. Par exemple, la baleine bleue est le plus grand animal au monde, pouvant mesurer jusqu'à 30 mètres de long et peser plus de 170 tonnes. Les chants les plus longs et les plus complexes du règne animal proviennent des baleines bleues mâles.

Les cétacés sont les seuls mammifères qui ne viennent jamais sur terre. Il existe deux grandes familles : **les cétacés à dents (odontocètes)** comme l'orque, le cachalot ou le grand dauphin, et **les cétacés à fanons (mysticètes)** comme la baleine bleue ou le rorqual commun. On dénombre 11 espèces de cétacés à fanons et 70 de cétacés à dents. Le terme baleine n'a pas de réel fondement scientifique, mais les « vraies » baleines sont le plus couramment définies comme étant les cétacés à fanons. **Suite de l'article**

Tourisme : Un navire de croisière accoste à Moroni, 14 ans après

Le paquebot Artania Tour a jeté l'ancre hier matin au port de Moroni. A bord 1026 touristes des différentes nationalités dont 870 ont débarqué du navire pour visiter l'île, selon Rachid Mohamed, directeur de l'office national du tourisme. Une foire artisanale et commerciale est organisée à la plage d'Itsandra et à Mitsamihuli pour permettre aux artisans et commerçants du pays d'exposer et vendre leurs produits aux touristes.



Aucun bateau de type croisière n'a accosté au port de Moroni depuis plus d'une dizaine d'année. La malédiction est vaincue hier avec l'arrivée du navire de croisière Artania tour en excursion dans la région de l'Océan indien. L'absence d'un tel type de tourisme avait beaucoup impacté le secteur. Mais l'arrivée, hier, de l'Artania Tour va sûrement donner un bol d'air au secteur du tourisme, de l'artisanat et du commerce du pays.

Selon Rachid Mohamed, toutes les dispositions sécuritaires et sanitaires ont été prises dès leur arrivée au port de Moroni. « Nous avons mobilisé toutes nos équipes. Il y a le croissant rouge comorien, Cosep, garde-côtes et les forces de l'ordre. Tous ces efforts pour assurer leur sécurité », explique le directeur général de l'office national du tourisme. Sur le quai, les danses et les chants traditionnels ont accompagné l'arrivée des touristes.

Des stands ont été dressés sur le passage pour permettre aux artisans d'exposer leurs produits. « Nous avons organisé une foire commerciale et artisanale à la plage d'Itsandra et à Mitsamihuli. Aussi des guides et des traducteurs sont tous mobilisés pour les accompagner à visiter nos différents sites touristiques », a avancé Rachid Mohamed.

Le passage de ce paquebot aux Comores n'est pas un simple événement. Des devises vont sûrement rentrer dans les caisses de l'État, selon le directeur général du tourisme. « Vous savez après avoir débarqué, ces touristes ont payé leurs visas. Ils ont loué des voitures et acheté des choses dans les marchés et autres endroits », précise-t-il.

Les touristes ont apprécié la beauté du pays. Mais ce qui leur a attiré de plus, c'est la paix et la sécurité aux Comores. A en croire le directeur général de l'office national du tourisme, ces deux facteurs sont plus importants et constituent une grande richesse de notre pays. « Ils ont dit qu'ils n'ont pas besoin de sécurité pour la seule raison que notre pays est calme. Ils ont envahi la capitale sans crainte », s'est-il réjoui.

Pour Rachid Mohamed, l'arrivée de ces touristes, est une bonne chose pour le secteur du tourisme du pays. « Nous espérons que l'année prochaine, nous aurions encore des visiteurs », laisse-t-il entendre.

Kamal Said Abdou

Réchauffement climatique : Le seuil des +1,5°C atteint d'ici 10 ans, selon une Intelligence artificielle



Le réchauffement climatique est à l'origine de dérèglements à l'origine de phénomènes climatiques aux conséquences désastreuses pour des populations entières.

C'est une conclusion tirée des calculs d'une Intelligence Artificielle sur le réchauffement climatique, selon laquelle l'atteinte du seuil critique arriverait plus tôt que ce que l'on pensait.

En 2033, le réchauffement de la planète dépassera le seuil critique des +1,5°C, et ira même jusqu'à +2°C d'ici 2050. C'est sur la base de calculs d'une Intelligence Artificielle (IA) que celle-ci arrive à cette conclusion, prise au sérieux par des scientifiques considérant que les performances de l'IA sont crédibles et ses conclusions, plus fiables que les modèles climatiques des climatologues. Les résultats de cette étude ont été publiés dans la revue scientifique américaine PNAS (Proceedings of the National Academy of Sciences).

Conséquences

Pour rappel, le réchauffement de la planète en est actuellement à +1,2°C par rapport à l'ère préindustrielle. L'Accord de Paris en 2015 a fixé l'objectif de maintenir à tout prix le réchauffement en dessous de +1,5°C et de ne jamais dépasser les +2°C. Ce seuil des +1,5°C est considéré comme un seuil critique car amènerait à augmenter fortement les risques de sécheresses, d'inondations et autres phénomènes climatiques extrêmes, avec ce que cela implique de conséquences sur la survie des humains. **Suite de l'article**

Seychelles is living the consequences of climate impact daily, says Vice-President at AU Summit

| By: **Betymie Bonnelame**



Afif gave a brief report on the activities undertaken in 2022 to promote the Africa Island States' action for climate-resilient sustainable development.

Seychelles' Vice-President Ahmed Afif congratulated the COP27 presidency for leading the historic decision to establish a new loss and damage response fund in Egypt, State House said on Sunday.

Afif led Seychelles' delegation at the 36th Ordinary Session of the Assembly of the **African Union** (AU) from February 18 to 19 in Addis Ababa, Ethiopia.

The ground-breaking decision to provide loss and damage funding for vulnerable countries hit hard by **climate** disasters was taken at the United Nations **climate** conference (COP27) in Sharm El Sheikh, Egypt in November 2022.

According to State House, Seychelles' Vice-President intervened in the presentation of the Report of the Committee of African Heads of State and Government on **Climate Change** (CAHOSCC) by the chair, William Ruto, President of Kenya.

"Seychelles like the rest of the African continent, is living the consequences of **climate** impact daily and this, coupled with the increasing number of **climate** disasters, makes it obvious that the era of loss and damage is upon us," said Afif.

He also gave a brief report on the activities undertaken in 2022 to promote the Africa Island States' action for climate-resilient sustainable development.

During the opening ceremony, the chairmanship of the AU was handed over to the President of Comoros by the outgoing chairperson, the President of Senegal, Macky Sall, in the presence of the United Nations Secretary-General, António Guterres.

The 36th Ordinary Session of the Assembly of the AU marked the launch of the 2023 theme - Accelerating implementation of the AfCFTA [the African

Continental Free Trade Area]. The theme echoes the continental consensus that the future of Africa lies in greater investment and intra-Africa trade through reduced tariffs and freer movement of peoples and goods.
On the margins of the summit, Afif met the Seychelles diaspora in Addis Ababa in a reception hosted by Ambassador Conrad Mederic at his residence.
Afif also had bilateral meetings to explore and deepen existing cooperation with the delegations of the United States, Kenya, and the AU Commissioner responsible for the Blue Economy.

Programme PADEIR : Première réunion axée sur la stratégie de mise en œuvre



L'exportation est un outil stratégique pour le développement économique durable et inclusif de Madagascar, selon les promoteurs du PADEIR.

Le développement économique durable et inclusif de Madagascar peut être favorisé par l'exportation, qui représente un outil stratégique, selon les initiateurs du programme PADEIR. Financé par l'Union européenne, ce programme encourage la production.

Un outil stratégique pour atteindre l'objectif de développement. C'est ainsi que l'exportation favorisée par le PADEIR (Programme d'appui au développement des exportations et à l'intégration régionale) est décrite par l'Etat malgache et l'Union européenne. En effet, Madagascar a signé en 2009 un accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne, Maurice, les Seychelles et le Zimbabwe en vue de la libéralisation des échanges. Pour que le pays puisse profiter au maximum de ce libre échange, PADEIR interviendra et contribuera à la résolution des obstacles vis-à-vis des échanges avec les pays partenaires, des barrières tarifaires auxquels les exportateurs feront face. Le programme encourage l'industrialisation de Madagascar en vue d'accroître la production locale, d'après les explications publiées par le BACE (Bureau d'appui à la coopération extérieure). En effet, le PADEIR a pour objectif de soutenir les initiatives visant à renforcer la compétitivité des entreprises et des filières exportatrices, ainsi que les efforts de l'intégration régionale en Afrique. Il vise également à encourager le développement des échanges commerciaux entre les pays africains, en promouvant la mise en place de politiques et de programmes d'intégration régionale adaptés aux besoins des entreprises et des filières. **Suite de l'article**

Vie chère : Le président de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée en visite à La Réunion

Se rendre compte sur place des difficultés rencontrées par la population confrontée à une cherté de la vie pas comparable avec la France hexagonale, c'est l'objet de la visite du député (Renaissance) d'Eure-et-Loir et président de la Commission des affaires économiques sur la vie chère dans les outre-mer, Guillaume Kasbarian.



La semaine s'annonce chargée pour Guillaume Kasbarian (second à partir de la droite), avec plusieurs échanges avec le monde économique (© Twitter / Philippe Naillet)

Pour rappel, l'Assemblée nationale avait voté à l'unanimité le 9 février dernier lors de la niche parlementaire du Parti socialiste la création de cette commission. Un texte porté par le député martiniquais Johnny Hajjar et qui vise à mesurer le coût de la vie dans les départements et régions d'outre-mer afin de mieux comprendre les facteurs concourant à la cherté de la vie dans ces territoires. Une création qui s'inscrit dans le prolongement des travaux de l'OPMR (Observatoire des prix, des marges et des revenus), en particulier du dernier rapport remis par le cabinet Bolonyocte Consulting. Ce dernier avait notamment analysé l'évolution du secteur de la grande distribution et les conséquences directes et indirectes pour les consommateurs ainsi que pour le secteur économique de La Réunion dans son ensemble. **Suite de l'article**